



DELIBÉRATION N°114/2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

OBJET :

ADMINISTRATION GENERALE
Convention de partenariat pour la
mise en œuvre d'un Atelier « Hors
les Murs » à Volvic.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux le 1^{er} décembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni,
sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 novembre 2022

Etaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Christophe VIEIRA – M. Daniel BAPTISTE – M. Bruno DARCILLON – M. Nicolas BONJEAN – Mme VILLEDIEU.

Etaient représentés :

M. Jean-Louis ANTONY par Mme Laurence DUPONT
Mme Caroline POULET par M. Jean-Baptiste BLEHAUT
M. Alexis VALLENT par M. Laurent THEVENOT
Mme Colette DESJOURS par Mme Murielle VILLEDIEU
M. Joël DE AMORIM par M. Daniel BAPTISTE

Etait absente :

Mme Christiane ZELUS

Secrétaire de séance : Mme Aurélie FERNANDES

La Commune de Volvic est engagée dans une dynamique de revitalisation de son centre-ville qui se traduit, notamment par la conclusion le 10 juin 2020 de la convention ORT multisites en partenariat, notamment, avec Riom Limagne et Volcans.

Dans cet optique, la Commune de Volvic est engagée dans le programme « Petites Villes de Demain », dont la convention d'adhésion a été signée le 18 juin 2021.

Le dispositif « Petites Villes de Demain » permet aux communes d'être accompagnées pour concrétiser leur projet de territoire en développant une stratégie globale et pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement et où il fait bon vivre.

Dans le cadre de cette démarche, du diagnostic et du plan d'actions qui en découle, la Commune de Volvic s'est positionnée pour accueillir un Atelier "Hors les Murs" contribuant ainsi à sa stratégie de revitalisation.

Cet atelier "Hors les Murs" est élaboré en partenariat avec le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, l'Ecole des Paysages de la Transition Écologique de Paris (l'ESAJ) et la section BTS du Lycée Louis Pasteur de Marmilhat.

Il a pour objet d'organiser le travail d'étudiants en résidence sur le territoire volvicais du 27 au 31 mars 2023.

Le sujet principal de l'atelier s'articulera autour du végétal en centre-bourg (habitabilité d'un centre-ville minéral, aménagement des espaces publics...), étant précisé que ce projet a été désigné lauréat de l'Appel à projet éponyme de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France.

Ainsi, le Conseil Municipal, Jean-Baptiste BLEHAUT entendu, et après en avoir délibéré, décide par 19 voix « pour » et 7 « abstentions » :

- D'approuver les termes de la convention de partenariat, dont le projet est joint à la présente délibération, à intervenir entre la Commune de Volvic et le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention.

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le :

Publié ou notifié
Le :

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Accusé de réception en préfecture
063-216304709-20221201-114-2022-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022